

AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (AMP) ACCOMPAGNANT·E ÉDUCATIF ET SOCIAL (AES)



Du 7 au 10 décembre 2026
JE VOTE CGT !

En décembre 2026, vous aurez la possibilité de vous exprimer.
Au regard de la situation de nos établissements, de la dégradation de nos conditions de travail, des attaques contre notre système de retraite, il est primordial qu'il y ait une implication du plus grand nombre dans la vie de nos instances représentatives des personnels.

Construire des listes engagées et déterminées à agir !

Pour défendre le service public :
des budgets à la hauteur des besoins.

Pour défendre la reconnaissance
des qualifications.

Le gel du point d'indice a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de plus de 20 % depuis 2000. La CGT revendique une augmentation immédiate de 300 € pour tou-te-s. La création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital et 200 000 dans les EHPAD et les établissements médico-sociaux et sociaux est indispensable. La CGT exige la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour les métiers pénibles.

Nous, AMP/AES, sommes recruté-e-s en catégorie C (diplôme de niveau V – CAP/BEP) et soumis-es aux ratios pour les évolutions de carrière, alors que nos responsabilités et les contraintes de nos professions n'ont cessé de s'alourdir.

Les contraintes sont multiples : manutention et port de charges lourdes, travail de nuit, travail par relais en équipe, gestes répétitifs, fortes contraintes psychiques liées à l'accompagnement de personnes en grande dépendance.

Dans nos professions, 2 agent-e-s sur 5 partent en invalidité avant l'âge légal de départ à la retraite, avec un montant de pension qui ne permet pas de vivre décemment. Cette réalité est inacceptable.

La suppression progressive de la formation d'AMP au profit du seul diplôme d'AES fragilise encore davantage la reconnaissance de notre corps.

La CGT exige la reconnaissance de notre diplôme au niveau Bac Pro (niveau IV), permettant l'accès à la catégorie B dans la FPH avec conservation de la catégorie active.

Face à la réduction des budgets, à l'arrêt de la stagiairisation dans nos établissements et au développement des CDD (pérennes)/CDI, nous devons nous organiser et nous battre pour que nos métiers soient enfin reconnus à leur juste valeur.



Je vote CGT
sans hésiter !

Pour défendre nos
conditions de travail et
la qualité des prises en
charge : des effectifs à
la hauteur des besoins,
accès à la formation
professionnelle initiale
et continue.

**Défendre et
améliorer
notre système
de Sécurité
Sociale, l'accès
à des soins
et des prises
en charge de
qualité, c'est
notre devoir !**

La CGT revendique :

*L'un des fondements de la CGT
repose sur :*

- [L'augmentation des salaires à partir d'un SMIC à 2 000 € bruts et la sanctuarisation des primes dans le salaire de base et suppression des grades.
- [Le passage en catégorie B des AMP et AES, comme pour les AS et AP.
- [La reconnaissance de la pénibilité par la retraite à 55 ans à taux plein.
- [La reconnaissance en maladie professionnelle pour toutes les pathologies, y compris l'affection au Covid-19.
- [Le renforcement des équipes éducatives et l'arrêt du développement des CDD dans nos établissements.



Nous, AMP/AES, sommes indispensables aux publics que nous accompagnons quotidiennement. Pourtant, les politiques gouvernementales tendent à gommer les spécificités de nos métiers.

Nos professions sont parmi les plus exposées aux risques professionnels de toute la Fonction Publique Hospitalière. La prise en charge totale de la durée de formation par la CGT pour les agents qui le souhaitent concrétise notre engagement à vos côtés.

Le recrutement de personnel-le-s qualifié-e-s et leur titularisation est une exigence non négociable pour assurer la continuité et la qualité de l'accompagnement des personnes que nous soutenons chaque jour.

**Du 7 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix.
VOTEZ CGT AU CSE, À LA CAPL, À LA CAPD ET À LA CCP !**



POUR NOUS RETROUVER :

Sur le site :

www.cgt-sante-action-sociale.fr

Facebook :

CGT Santé Action Sociale

X (anciennement Twitter) :

@CgtSanteSocial

Tktok :

cgt.sant.action.s

Instagram :

cgtsanteactionsociale

Coordonnées du syndicat :

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX
permanence@sante.cgt.fr